

## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterCell 25  
Code du produit : 000000000052665188 000000000052665188  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.  
Adresse : 1800 CLARK BLVD  
Brampton ON L6T 4M7  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;  
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS


#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1  
Dangereux pour le milieu aquatique - danger de toxicité : Catégorie 2  
Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique : Catégorie 3  
Poussière combustible : Poussière combustible (1)

#### Éléments d'étiquetage SGH

## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

- Pictogrammes de danger : 
- Mention d'avertissement : Danger
- Mentions de danger : Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
- Conseils de prudence : **Prévention:**  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
- Intervention:**  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
- Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Substance/mélange : Mélange
- Nature chimique : Agent tensioactif

## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	Acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6	>= 75 - <= 100
xylènesulfonate de sodium	Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	>= 5 - < 15

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Après inhalation des poussières: Repos, air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu. Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone  
oxydes de carbone
- Information supplémentaire : Un milieu poussiéreux peut s'enflammer de façon explosive en présence d'une source d'allumage causant un embrasement éclair.  
Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Éviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire nettoyer les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).  
Éviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion.  
La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Neutraliser à l'acide.  
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- 

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la

## MasterCell 25

Version 2.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000250142	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/09/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.  
Un nettoyage systématique devrait être institué pour veiller à ce que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent produire des charges électrostatiques quand elles sont soumises à des frottements entre les opérations de transfert et de mélange. Fournir les précautions adéquates, tel que la mise à la terre, ou des atmosphères inertes.  
Se référer à NFPA 654, Norme pour la Prévention des Feux et des Explosions de Poussière lors de la Fabrication, de la Transformation, et de la Manipulation des Solides Combustibles Particulaires, pour une manipulation sûre.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Matières à éviter : Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé TRGS 509/510.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

- Mesures d'ordre technique : Il est recommandé que tout équipement de contrôle des poussières ou de transport de produits utilisé dans la manipulation de ce produit soit muni d'évents anti-explosion ou d'un système de suppression d'explosion ou soit installé dans un environnement pauvre en oxygène.  
S'assurer que les systèmes de contrôle de la poussière (tels que les conduits d'échappements, les collecteurs de poussières, les cuves, et équipements de traitement) sont conçus de manière à empêcher la perte de(s) poussières dans la zone de travail (i.e., c'est à dire qu'il n'y ait pas de fuite de-

## MasterCell 25

Version 2.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000250142	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/09/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

puis l'équipement).  
Utiliser uniquement des équipements électriques appropriés et des chariots de manutention de forte puissance.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).
- Protection des mains
- Remarques : Gants de protection résistant aux produits chimiques.  
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
- Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.
- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures de protection : Éviter l'inspiration de poussière.  
En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc à crème
- Odeur : inodore
- Seuil olfactif : Non pertinent
- pH : 8 - 10 (20 °C)  
Concentration: 5 %  
(en solution aqueuse)

## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

	8 - 10 neutre à légèrement alcalin (en solution aqueuse)
Température de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Pas de données applicables disponibles.
Taux d'évaporation	: Le produit est un solide non volatil.
Inflammabilité (solide, gaz)	: pas facilement inflammable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Pas de données disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Pas de données disponibles.
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Le produit est un solide non volatil.
Densité relative	: Pas de données applicables disponibles.
Densité	: env. 1.05 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	: 1,800 - 2,400 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: non comburant

## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

Substances auto-échauffantes : Donnée non disponible

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Donnée non disponible

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour le métal.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts  
Des bases fortes  
Oxydants forts  
Agents réducteurs forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 642 mg/kg

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---



## MasterCell 25

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000250142      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

#### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

#### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique sup- : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans

---

## MasterCell 25

Version 2.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000250142	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/09/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

plémentaire

contrôle.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit

**MasterCell 25**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000250142	Date de la première version publiée: 01/09/2023

répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à

## MasterCell 25

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000250142	Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR